

les SiL lancent un nouveau produit solaire et s'associent à la société lausannoise Solstis

Les Services industriels de Lausanne (SiL) lancent un nouveau produit solaire pour aider les propriétaires lausannois à installer des panneaux photovoltaïques sur leur toit. Ils ont signé début octobre un partenariat avec la société lausannoise Solstis, spécialisée dans la fourniture, la pose et la mise en service d'installations solaires photovoltaïques.

Conformément à la politique lausannoise de développement durable, les SiL investissent depuis de nombreuses années dans différentes solutions permettant d'accroître la production locale d'énergie d'origine renouvelable. Depuis 2009, le développement du solaire à Lausanne a été confié à la société SI-REN SA, dont l'un des objectifs est de réaliser des centrales photovoltaïques de grande ampleur sur les toits d'entreprises ou d'institutions. Cette politique porte ses fruits, car la production solaire photovoltaïque dans la région lausannoise a presque décuplé ces quatre dernières années.

Aujourd'hui, les SiL se tournent vers les propriétaires privés pour les inciter à devenir à leur tour producteurs d'électricité. En s'adressant aux SiL, ceux-ci pourront bénéficier d'un conseil adapté à leur bien immobilier, d'une offre répondant à leurs besoins et moyens, de la prise en charge des différentes démarches administratives et enfin d'une installation solaire professionnelle.

Pour cela, les SiL ont conclu début octobre 2015 un partenariat avec la société lausannoise Solstis, spécialiste romand dans la fourniture et la pose d'installations photovoltaïques depuis près de 20 ans. Fondée en 1996 par deux chercheurs du Laboratoire d'énergie solaire et de physique du bâtiment de l'EPFL (LESO), Pascal Affolter et Jacques Bonvin, elle compte aujourd'hui une soixantaine d'employés. Dans le cadre de leur collaboration, les SiL et Solstis associeront compétences techniques et énergétiques.

Ce partenariat aidera également les propriétaires à respecter la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie qui, depuis le 1^{er} juillet 2014, impose que les nouvelles constructions couvrent 20% de leurs besoins en électricité au moyen d'une énergie d'origine renouvelable.

Les SiL ont pour objectif que de plus en plus de bâtiments deviennent autoproducteurs d'électricité et que de plus en plus d'habitants de la région lausannoise deviennent des « prosommateurs » (contraction de producteur/professionnel et consommateur).

Discrète et simple à mettre en œuvre, complémentaire aux éoliennes, l'énergie solaire bénéficie d'une popularité en hausse constante. En 2014, les cellules photovoltaïques installées en Suisse ont généré au total 840 GWh, soit la consommation d'environ 240'000 ménages (à 3500 kWh/an), selon Swissolar. A Lausanne, le solaire est actuellement fourni par quelque 280 installations appartenant à SI-REN SA, aux SiL ou à des privés. Elles ont produit en 2014 quelque 5,8 GWh, contre 0,6 GWh en 2010, 1,3 GWh en 2012 et 2,2 GWh en 2013.

Les Services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Jacques Bonvin, directeur associé de Solstis, 021 620 03 52**

Internet : www.lausanne.ch/solaire , www.solstis.ch

Lausanne, le 13 octobre 2015



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 10
infopresse@lausanne.ch